

**CONCOURS DE JOUTES ORATOIRES 2023-2024**  
*Organisé par l'AMOPA21*

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

**PRESENTATION DU CONCOURS**

Le concours est ouvert aux élèves des classes de seconde des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole de la Côte-d'Or

Le concours « Joutes oratoires » se déroule par binôme et en deux étapes :

- ETAPE 1** : une épreuve de sélection organisée dans les lycées sur un thème proposé par l'AMOPA21. Un binôme par lycée participera à l'épreuve finale
- ETAPE 2** : une finale organisée dans le lycée lauréat 2023, à savoir le lycée Saint Bénigne de Dijon sur un thème choisi par l'AMOPA21 **le jeudi 23 mai 2024**.

1er prix : 400 euros

2ème prix : 300 euros

3ème prix : 200 euros

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

à transmettre par courriel à [dominique.lanternier@orange.fr](mailto:dominique.lanternier@orange.fr)  
avant le vendredi 19 janvier 2024

Nom de l'établissement : .....

Adresse postale : .....

.....

Adresse e-mail : .....

Téléphone : .....

Personne responsable de l'organisation du concours dans l'établissement : .....



**Contact :**

AMOPA 21

**Dominique LANTERNIER**

Responsable du concours « Joutes oratoires »

5 rue Forache

21410 SAINT JEAN DE BCEUF

**E-mail :** [dominique.lanternier@orange.fr](mailto:dominique.lanternier@orange.fr)

**N.B. :** Le présent formulaire d'inscription et le règlement du concours sont téléchargeables sur le site de l'AMOPA 21 à l'adresse :

<https://www.amopa21.fr/les-concours/>